

QUI SOMMES-NOUS ?

Qui ?

Nucleo Capital S.A. (« Nucleo ») est une société de gestion indépendante, membre de l'Association Suisse des Gérants de Fortune, spécialisée dans la gestion et l'administration de patrimoine pour des Clients privés et des familles fortunées.

Nucleo doit son avantage concurrentiel aux vingt-cinq ans d'expérience de gestion privée internationale et de gestion de portefeuille de son fondateur⁽¹⁾ et à son organisation innovante.

Quoi ?

Nucleo propose des services de gestion de portefeuille et de conseil financier. Nous nous posons en interlocuteur principal de nos Clients pour toute situation relative à l'organisation, l'administration et la gestion de leur patrimoine privé.

Comment ?

Nucleo met ses ressources internes au service de ses Clients pour répondre à leurs besoins et satisfaire leurs demandes. Lorsque c'est nécessaire, nous externalisons le traitement de leurs besoins spécifiques en faisant appel à des produits ou des prestataires de services externes.

Afin de pouvoir nous consacrer exclusivement à la gestion et à nos Clients, nous soustraisons toutes nos opérations administratives. Nous avons donc pour seule préoccupation au quotidien la gestion et le conseil en investissement.

L'administration est assurée par notre partenaire, la société genevoise Amadeus Fiduciaire SA laquelle figure depuis 1983 parmi les leaders suisses de la gestion et l'administration de biens.

L'indépendance est l'un des facteurs les plus importants de la relation avec nos Clients. C'est la raison pour laquelle nous ne créons ni ne gérons nos propres produits d'investissement. Nous pratiquons plutôt une gestion de portefeuille individualisée et nous nous distinguons ainsi clairement du nombre toujours plus important de gérants qui n'ont recours qu'aux SICAV et aux « Hedge funds ».

(1) *Nucleo Capital SA a été fondée en juin 2005 par Laurent Timonier.*

Laurent Timonier est licencié en Sciences politiques et Economique de l'Université de Genève. Il dispose d'une expérience de 25 ans dans le secteur bancaire dont 13 chez Paribas et 7 chez CCF-HSBC.

Chez Paribas, Laurent a exercé des activités variées, commençant par le financement de négoce de matières premières, les fusions et acquisitions et la banque d'affaires avant de terminer par la gestion privée et la gestion de portefeuille. Il a conseillé des familles et des entrepreneurs privés en matière d'acquisition et de cession d'actifs industriels, commerciaux et immobiliers. Il a géré

individuellement les portefeuilles d'investissement d'un important groupe de clients. Il a passé 3 ans (1993-1996) à New York en qualité de Représentant en Chef de Paribas Suisse pour l'Amérique du Nord puis est revenu à Genève, comme Membre du Conseil de Gestion Privée Internationale, pour diriger les équipes de gérants de portefeuilles actifs sur les marchés d'Amérique du Nord, d'Asie, du Royaume Uni, de Scandinavie et de Suisse.

En 1998, Laurent a rejoint le Crédit Commercial de France (CCF), à Genève, en qualité de Membre du Comité Exécutif en charge des départements de la gestion privée internationale et de la gestion de portefeuille. Quand CCF fusionna avec HSBC en 2002, il intégra le « Management Board » d'HSBC Guyerzeller Bank SA à Genève, la filiale de gestion privée haut de gamme du groupe HSBC en Suisse.

Tout au long de sa carrière, Laurent a acquis et développé une solide expérience en matière de gestion de portefeuille et d'ingénierie patrimoniale. En marge de ses responsabilités exécutives, il n'a jamais cessé de gérer lui-même les actifs de ses clients. Ces derniers constituent la base sur laquelle il a pu créer Nucleo Capital SA.

Laurent Timonier est né en 1964. Il est marié et a 2 enfants.

GESTION DE PORTEFEUILLE ET CONSEIL

1 - Activités

La gestion et le conseil en investissement sont proposés dans le cadre d'un mandat qui relève de l'une des trois grandes catégories suivantes:

Mandat de gestion discrétionnaire
Mandat de Surveillance et de Conseil
Mandat de Consultant

Tout au long de l'exercice de notre Mandat, nous représentons et défendons les intérêts de nos Clients vis-à-vis de leur banque, de leur gestionnaire, de leurs conseillers professionnels, de leurs fournisseurs de produits d'investissement. A ce titre, nous surveillons les activités en cours et nous assurons que les transactions et opérations sont menées efficacement et de manière responsable, à la fois sur le plan de la procédure administrative et sur le plan des honoraires et des coûts.

Notre vaste réseau international de banques et de dépositaires nous permet d'accepter les mandats sur des comptes domiciliés dans des banques à juridictions multiples, locales ou «off-shore». Les mandats collectifs concernent plusieurs comptes bancaires à la fois.

Mandat de gestion discrétionnaire

Avec chaque Client, nous définissons un **profil de risque et d'investissement**⁽²⁾ et une **stratégie d'investissement**⁽³⁾ afin de fixer les limites dans lesquelles nous décidons de l'allocation des actifs et des investissements à effectuer pour le portefeuille. Nous mettons en œuvre toutes les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs de notre Client. Nous pratiquons une gestion de portefeuille individualisée. Nous nous distinguons ainsi clairement du nombre toujours plus important de banques et de gérants qui n'ont recours qu'aux **produits d'investissements**⁽⁴⁾. Nous assumons seuls la gestion des actifs qui nous sont confiés.

Mandat de Surveillance et de Conseil

Le Client nous communique ses objectifs d'investissement et définit les domaines pour lesquels il souhaite que nous lui fournissions des données, des informations et du conseil. Nous sommes en relation avec la banque dépositaire choisie par le Client et suivons le portefeuille de façon régulière, mais nous n'avons pas l'autorité de le gérer. Sur la base de notre activité de surveillance, nous conseillons le Client sur les changements que nous estimons souhaitable d'apporter au portefeuille.

Les conseils vont de l'allocation d'actifs initiale jusqu'à l'investissement final, de la sélection à l'arbitrage de titres et de produits d'investissements. Le Client prend la décision d'investissement et nous en informe. Les ordres sont transmis à la banque dépositaire soit par le Client soit par nous-mêmes.

Mandat de Consultant

Le Client souhaite que nous lui fournissions régulièrement des recommandations sur la répartition des actifs et des devises de son portefeuille et/ou des opinions sur certains produits d'investissement. Ces derniers sont soit choisis par le Client puis étudiés par nous,

soit identifiés par nos soins selon les critères de recherche définis par le client. Les principes de recommandation de l'allocation des actifs et devises peuvent soit calquer le propre modèle d'investissement du client, soit résulter d'indices internationalement reconnus. Nous n'entretiens pas de relations avec la banque dépositaire du Client.

(2) *Nucleo propose 3 profils de risque : Revenu, Equilibré et Croissance. Le choix s'établit après avoir défini les critères suivants :*

- 1. objectif d'investissement*
- 2. tolérance au risque*
- 3. horizon d'investissement*
- 4. implications fiscales*
- 5. aspects patrimoniaux*
- 6. aspects légaux*

(3) *La stratégie d'investissement se détermine après avoir appréhendé les éléments suivants :*

- 1. profil*
- 2. contraintes de gestion*
- 3. besoin de liquidité*
- 4. besoin de revenus*

(4) *Par produits d'investissement nous entendons tous les investissements regroupés sous la forme de fonds mutuels, de « hedge funds », de SICAV, de produits structurés à capital garanti ou pas, de paniers d'actions, d' « Exchange Traded Funds » et autres fonds indiciels etc...*

Nucleo n'entretient pas de relations institutionnelles avec des gérants et/ou distributeurs de tels produits. Cela garanti que l'intérêt que nous portons individuellement à un produit donné provient uniquement de la qualité et de la performance de celui-ci.

Nous ne faisons pas de « trading » de produits d'investissement. Les positions que nous prenons pour le compte de nos clients sont des positions stratégiques ou tactiques.

2 - Philosophie de gestion

Nucleo est un gérant traditionnel.

Nous proposons une approche simple et directe de la gestion de portefeuille et visons à offrir un ratio risque/performance de premier ordre.

Nous mettons en place des stratégies et procédons à des choix d'investissements auxquels nos clients peuvent facilement s'identifier.

Les portefeuilles sont investis en fonction de profils et de stratégies d'investissement définis pour chaque client. A l'inverse d'une pratique de plus en plus répandue, les profils ne sont pas des carcans rigides destinés à protéger le gérant mais le moyen souple de coller en tout temps aux attentes du client tout en tenant compte des opportunités de marché spécifiques qui peuvent se présenter : ainsi, nous pouvons décider à tout moment, en fonction des conditions de marché, de vendre tout ou partie des positions et de conserver les liquidités équivalentes aussi longtemps que bon nous semblera.

Nous concevons nos propres scénarios d'investissement sur la base des études et de la recherche que nous recevons de nos nombreux correspondants bancaires et financiers dans le monde. Nous les mettons en œuvre en faisant appel à une démarche de sélection des actions/obligations et des produits d'investissement. Nos choix en la matière sont issus d'une approche qualitative. Nous sommes en mesure d'investir dans le monde entier pour autant que les réglementations légales et fiscales locales nous le permettent.

Nous pratiquons une gestion dynamique et disciplinée : nous définissons des objectifs de gains et des seuils de pertes éventuelles et nous achetons et vendons en fonction de ceux-ci.

Nous faisons dans une large mesure appel à des lignes directes de titres. Lorsqu'ils sont envisagés, les produits d'investissement sont identifiés au sein de l'offre existante sur le marché : seuls les meilleurs de chaque catégorie sont sélectionnés. Sauf mention contraire, les portefeuilles que nous gérons sont diversifiés à la fois en termes de marchés, d'actifs et de devises. Nous ne répliquons pas le contenu d'indices. Nous cherchons à générer un rendement en valeur absolue.

3 - Reporting

Nous souhaitons rencontrer nos clients sur une base régulière. Nous leur fournissons les relevés de compte produit par leur banque dépositaire.

En plus des relevés de comptes émis par leurs banques, les clients peuvent nous demander de préparer des rapports d'activité spécifiques. Nous disposons de logiciels de reporting très sophistiqués qui nous permettent de produire des documents récapitulant l'activité sur les investissements et les actifs détenus de même que des informations détaillées sur la performance et les revenus. La présentation des résultats se fait selon les normes comptables et les standards institutionnels les plus récents. Ces rapports sont disponibles sur demande et peuvent comporter des indicateurs personnalisés conçus spécifiquement pour répondre aux besoins des clients.

ADMINISTRATION DE PATRIMOINE

Au gré des années, d'un environnement réglementaire et légal toujours plus coercitif et d'une plus grande proximité avec nos Clients, nous nous sommes aperçus que ces derniers attendent une implication personnelle plus importante de leur conseiller financier à leurs côtés, en vue de les assister dans l'organisation et l'administration de leur patrimoine. C'est la raison pour laquelle Nucleo propose les services suivants, exclusivement réservés aux clients de ses activités de Gestion de Portefeuille :

Ingénierie patrimoniale
Diversification des actifs
Consolidation
Relevé de Patrimoine personnel (PNWS)

Avec cette offre étendue de services d'administration de patrimoine, nos clients trouvent aussi en Nucleo le «family office» qu'ils auraient pu être tentés de créer pour eux-mêmes et leurs familles.

Ingénierie patrimoniale

Nucleo assiste ses Clients dans des domaines aussi divers que les stratégies d'édification et de détention d'actifs, l'organisation et la transmission de patrimoine. Nous les accompagnons dès le début du processus de réflexion ; nous recueillons les informations nécessaires et préparons les entretiens avec les professionnels (avocats, conseillers fiscaux, membres de fondation, trustees, administrateurs, etc...). Notre réseau nous permet de donner à nos Clients un accès rapide et direct à pratiquement tous les professionnels souhaités et ceci dans un très grand nombre de pays. Dans certains cas, nous agissons en tant que représentant de nos Clients face aux professionnels choisis.

Dans tous les cas, nous agissons uniquement en tant qu'intermédiaire. Nous n'émettons aucun avis en matière juridique ou fiscal. Nous n'effectuons aucun montage de sociétés, trust ou fondations. Nous recommandons à nos clients de s'assurer de la conformité de leurs structures patrimoniales aux lois et à la fiscalité de leur pays de résidence.

Diversification des actifs

En marge des investissements financiers, Nucleo propose également des services de conseil portant sur des actifs détenus à titre privé, notamment dans le cadre de l'acquisition et/ou de la cession des dits actifs. La nature de ceux-ci inclut, entre autres, l'immobilier résidentiel, les œuvres d'art et autres objets de collection.

Dans certains cas bien précis, nous intervenons en tant qu'intermédiaires pour l'acquisition ou la vente de ces actifs non financiers. Nous assistons en outre nos Clients dans l'obtention de financements : nous démarchons les institutions financières et/ou les banques et émettons des recommandations sur les propositions de financement que nous considérons les meilleures et les plus appropriées.

Consolidation

Nos Clients disposent parfois de portefeuilles répartis entre plusieurs banques. Nucleo les consolide et procède à une analyse régulière des positions/investissements groupés, ainsi que des résultats qu'ils génèrent.

La consolidation qui est effectuée par le biais des logiciels et outils de reporting qui nous sont propres permet également une analyse détaillée des risques. Nos Clients sont sûrs de pouvoir prendre leurs décisions d'investissement avec le maximum d'informations disponibles.

Relevé de Patrimoine personnel (PNWS)

Nos Clients veulent parfois regrouper et évaluer tous leurs biens mobiliers familiaux sur un même et unique document.

Nucleo est en mesure d'établir de tels relevés. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos clients pour identifier les actifs. Selon la nature de ces derniers, nous appréhendons leur valeur en fonction des informations fournies par le Client ou mandats des professionnels qui procèdent aux évaluations appropriées.

Nous agissons uniquement à titre d'intermédiaire et n'assumons aucune responsabilité quant à une éventuelle utilisation abusive des informations reportées. En particulier, nous ne destinons pas nos PNWS à être utilisés à des fins fiscales ou d'obtention de financement.

HONORAIRES ET COMMISSIONS

Nucleo offre à ses Clients la possibilité de combiner plusieurs de ses services au sein d'un seul et même mandat. Le nombre des combinaisons et la diversité des situations personnelles individuelles de nos Clients ne nous permettent pas de traiter de manière spécifique les honoraires et commissions relatifs à nos interventions: ceux-ci sont abordés, discutés et convenus au cas par cas.

De manière globale, toutefois, nous proposons à nos clients les différents leviers de rémunération suivants :

1. Honoraires de Gestion

Les honoraires de gestion et de conseils sont exprimés en pourcentage d'une moyenne «fin de mois» du total des avoirs détenus en portefeuille. Ils sont calculés et facturés de manière trimestrielle.

2. Honoraires de Conseil

Les honoraires de gestion et de conseils sont exprimés en pourcentage d'une moyenne «fin de mois» du total des avoirs détenus en portefeuille. Ils sont calculés et facturés de manière trimestrielle.

3. Honoraires d'Administration

Les honoraires d'administration, proposés dans le cadre des services d'administration de patrimoine, sont calculés sur une base horaire et facturés trimestriellement.

4. Commissions de performance

Les Commissions de performance, appliquées aux portefeuilles en gestion discrétionnaire, sont exprimées en pourcentage à partir d'un seuil de performance décidé en accord avec le Client et dans le respect du principe de «high water mark». Elles sont calculées et facturées de manière semestrielle.

En marge de ces différents types de rémunération, nous pouvons être amenés, dans le cadre de la sous-traitance de produits et services, à nous voir proposer des rétrocessions par les différents prestataires impliqués.

Dans un souci de transparence totale, nous exposons à nos Clients le contexte et décidons avec eux les conditions dans lesquelles nous pouvons accepter de telles rétrocessions.

LIENS

www.hsbcpriatebank.com

www.syzbank.ch

www.groupedr.com

www.amadeus.ch

www.vsv-asg.ch

www.eycom.ch

www.hsbcpriatebank.com

CONTACT

Nucleo Capital S.A.

7, rue Versonnex

1207 Genève

Suisse

Tel : + 41 22 544 2590

Fax: + 41 22 544 2591

info@nucleocap.com